

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à l'Annexe II du Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) telle que modifiée par le Règlement (UE) no 2015/830

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Primer 4031XB

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Liant

Usages déconseillés: Non connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Informations sur le fabricant/importateur/distributeur : Momentive Performance Materials GmbH
Chempark Leverkusen Gebaeude V7
DE - 51368 Leverkusen
Germany

Personne à contacter : commercial.services@momentive.com

Téléphone : Informations générales
00800.4321.1000 (Customer Service Centre)

1.4

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Europe, Israel & All other: +44 (0) 1235239670; Middle East:+44 (0) 1235239671

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers Physiques

Liquides inflammables Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Dangers pour la Santé

Irritation cutanée Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique Catégorie 3 H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées Catégorie 2¹. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Organes cibles

1. Foie, Rein, organes auditifs

2.2 Éléments d'Étiquetage

Contient: mélange d'isomères du xylène

Primer 4031XB
ÉTHYLBENZÈNE
ALCOOL N-BUTYLIQUE



Mentions d'Avertissement:

Danger

Déclaration(s) de risque:

H226: Liquide et vapeurs inflammables.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H318: Provoque de graves lésions des yeux.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de Prudence Prévention:

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention:

P304+P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P314: Consulter un médecin en cas de malaise.
P370+P378: En cas d'incendie: utiliser de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction.

Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, dérmale	0 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	0 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussières ou brouillard	0 %

Informations supplémentaires:

Aucune information disponible.

2.3 Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Nature chimique:

Résine de silicone dans un (des) solvant(s)

Primer 4031XB

3.2 Mélanges

Informations générales: Aucune information disponible.

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
mélange d'isomères du xylène	25 - <50%	1330-20-7	215-535-7	01-2119488216-32-XXXX	Aucune information disponible.	#
ÉTHYLBENZÈNE	10 - <20%	100-41-4	202-849-4	01-2119489370-35-XXXX	Aucune information disponible.	#
ALCOOL N-BUTYLIQUE	5 - <10%	71-36-3	200-751-6	01-2119484630-38-XXXX	Aucune information disponible.	#

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
mélange d'isomères du xylène	Flam. Liq.: 3: H226; Asp. Tox.: 1: H304; Eye Dam.: 2: H319; STOT SE: 3: H335; STOT RE: 2: H373; Acute Tox.: 4: H332; Acute Tox.: 4: H312; Skin Irrit.: 2: H315;	Note C
ÉTHYLBENZÈNE	Flam. Liq.: 2: H225; Acute Tox.: 4: H332; STOT RE: 2: H373; Asp. Tox.: 1: H304; Aquatic Chronic: 3: H412;	Aucune information disponible.
ALCOOL N-BUTYLIQUE	Flam. Liq.: 3: H226; Acute Tox.: 4: H302; STOT SE: 3: H335; Skin Irrit.: 2: H315; Eye Dam.: 1: H318; STOT SE: 3: H336; Aucune information disponible.	Aucune information disponible.

CLP: Règlement n° 1272/2008

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Généralités: Se rendre à l'air frais et rester au repos. Traiter les symptômes. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Se rendre à l'air frais et rester au repos. Consulter un médecin.

Contact oculaire: Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Contact avec la Peau: enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver la zone à l'eau savonneuse. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin.

Primer 4031XB

Ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Donner un verre d'eau. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne rien donner à boire à la victime si elle est inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Les symptômes peuvent être à retardement. Effet narcotique. Les concentrations de vapeur supérieures aux niveaux d'exposition conseillés sont irritantes pour les yeux et les voies respiratoires et peuvent causer des maux de tête et des vertiges, être anesthésiantes et entraîner d'autres effets graves sur le système nerveux central. Somnolence, étourdissements, désorientation, vertiges.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Dangers: Peut entraîner des effets sur le système nerveux central.

Traitement: En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Donner un verre d'eau. Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux: Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.1 Moyens d'extinction Moyens d'extinction appropriés: Tous les agents extincteurs sont recommandés.

Moyens d'extinction inappropriés: Éviter tout jet d'eau direct, qui disperserait et étendrait le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Les vapeurs sont inflammables et plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent se diffuser le long du sol jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme. En cas d'incendie, du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone peuvent être dégagés.

5.3 Conseils aux pompiers Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Tenir à l'écart des matières combustibles. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie. Porter un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Primer 4031XB

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Porter un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation efficace. Rester en amont du vent pour éviter les émanations. NE PAS TOUCHER la matière déversée. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Éliminer toute source d'ignition. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas goûter ni avaler. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Utiliser des outils qui ne produisent pas d'étincelles et des équipements antidéflagrants. Mettre le récipient et l'équipement de transfert à la terre afin d'éviter la formation d'étincelles d'électricité statique. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
- 6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement:** Empêcher le ruissellement dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Éliminer toute source d'ignition. Recueillir les déversements à l'aide de granules, de sciure de bois, de chiffons ou d'autres matières absorbantes. Recueillir dans des récipients identifiés et déposer dans une décharge homologuée.
- 6.4 Référence à d'autres sections:** Éliminer toute source d'ignition. Assurer une ventilation efficace.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:** Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éliminer toute source d'ignition.
- Conditions de stockage:** sensible à la chaleur à partir de +25°C Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:** Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux solvants. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Respecter les règles relatives aux liquides inflammables. Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé.
- Stockage Stabilité:** Ce produit est stable dans des conditions normales.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
mélange d'isomères du xylène	STEL	100 ppm 442 mg/m3	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée (12 2009)
	TWA	50 ppm 221 mg/m3	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE,

Primer 4031XB

			2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée (12 2009)
	TWA	50 ppm 221 mg/m3	UE. Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle (CSLEP), Commission européenne - CSLEP, dans leur version modifiée (2014)
	STEL	100 ppm 442 mg/m3	UE. Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle (CSLEP), Commission européenne - CSLEP, dans leur version modifiée (2014)
	VLE	100 ppm 442 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)
	VME	50 ppm 221 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)
ÉTHYLBENZÈNE	TWA	100 ppm 442 mg/m3	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée (12 2009)
	STEL	200 ppm 884 mg/m3	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée (12 2009)
	TWA	100 ppm 442 mg/m3	UE. Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle (CSLEP), Commission européenne - CSLEP, dans leur version modifiée (2014)
	STEL	200 ppm 884 mg/m3	UE. Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle (CSLEP), Commission européenne - CSLEP, dans leur version modifiée (2014)
	VME	20 ppm 88,4 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)
	VLE	100 ppm 442 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)
ALCOOL N-BUTYLIQUE	VLE	50 ppm 150 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)

Valeurs Limites Biologiques

Aucun(e).

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles Techniques

Appropriés:

Bouteille contenant de l'eau propre pour les yeux. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Prévoir un dispositif de ventilation antidéflagrant pour maintenir l'exposition en dessous des limites admissibles. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales:

Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les vêtements et autres matériaux combustibles. Retirer et laver immédiatement tout vêtement contaminé. Se laver les mains après toute manipulation. Utiliser un dispositif de ventilation antidéflagrant. Douches et rince-oeils en cas d'urgence. Assurer un bon entretien des locaux. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

Primer 4031XB

Protection des yeux/du visage:	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166
Protection de la peau Protection des Mains:	Informations: Cette recommandation n'est valable que pour le produit mentionné dans la fiche de données de sécurité, que nous fournissons, et pour l'application spécifiées. Matière: 730 Camatril Temps de percée minimal: 30 min Épaisseur du gant: 0,4 mm Ligne directrice: EN 374 Informations: Cette recommandation n'est valable que pour le produit mentionné dans la fiche de données de sécurité, que nous fournissons, et pour l'application spécifiées. Matière: 890 Vitoject Temps de percée minimal: 480 min Épaisseur du gant: 0,7 mm Ligne directrice: EN 374
Autres:	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements de protection chimique Manches longues Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau.
Protection respiratoire:	Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141) Masque de protection respiratoire avec filtre ABEK
Mesures d'hygiène:	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Se laver les mains après toute manipulation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. La pratique appropriée en hygiène industrielle consiste à éviter le contact avec les solvants en prenant les mesures de protection adaptées chaque fois que cela est possible.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:	Aucun rejet dans les eaux usées résultant du processus lui-même ; les rejets d'eaux usées sont limités aux rejets issus de l'étape de nettoyage final du matériel à l'eau

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État:	liquide
Forme:	liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Aucune information disponible.
pH:	Aucune information disponible.
Point de congélation:	< -60 °C (Aucune information disponible.)
Point d'ébullition:	120 °C (1.013 hPa) (Aucune information disponible.)
Point d'éclair:	28 °C
Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune information disponible.
Limite supérieure d'inflammabilité (%):	Aucune information disponible.

Primer 4031XB

Limite inférieure d'inflammabilité (%):	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	17 hPa (20 °C) (Aucune information disponible.) 85 hPa (50 °C) (CE A4) 108 hPa (55 °C) (Aucune information disponible.)
Tension de vapeur (air = 1):	Aucune information disponible.
Densité:	1,022 g/cm ³ (20 °C) (DIN 51757)
Densité relative:	Aucune information disponible.
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Aucune information disponible.
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau)	Aucune information disponible.
Log Pow:	
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune information disponible.
Température de décomposition:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
SADT:	Aucune information disponible.
Viscosité, dynamique:	75,6 mPa·s (20 °C, Aucune information disponible.)
Viscosité, cinématique:	74 mm ² /s (20 °C, Aucune information disponible.) > 20,5 mm ² /s (40 °C)
Propriétés explosives:	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes:	Aucune information disponible.

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Teneur en COV:	366,8 g/l
Température minimale d'ignition:	> 500 °C (DIN 51794)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Aucune information disponible.
10.2 Stabilité Chimique:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
10.4 Conditions à Éviter:	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes et les hautes pressions.
10.5 Matières Incompatibles:	Combustibles.
10.6 Produits de Décomposition Dangereux:	Oxydes de carbone Oxydes de silicium. Des mesures à des températures supérieures à 150 °C en présence d'air (oxygène) ont montré que de petites quantités de formaldéhyde sont formées due à une dégradation oxydative.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation:	Aucune information disponible.
Ingestion:	Aucune information disponible.
Contact avec la Peau:	Aucune information disponible.

Primer 4031XB

Contact oculaire: Aucune information disponible.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

Produit: LD 50 (Rat): > 2.500 mg/kg
Substance(s) spécifiée(s)
mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.
ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible.
ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

Contact avec la peau

Produit: ETAmél: 3.333,33 mg/kg
Substance(s) spécifiée(s)
mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.
ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible.
ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

Inhalation

Produit: ETAmél25 mg/l Vapeur
Substance(s) spécifiée(s)
mélange d'isomères du xylène
ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible.
ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

Toxicité à dose répétée

Produit: Aucune information disponible.
Substance(s) spécifiée(s)
mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.
ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible.
ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau:

Produit: Aucune information disponible.
Substance(s) spécifiée(s)
mélange d'isomères du xylène (Lapin): Légèrement irritant.
ÉTHYLBENZÈNE (Lapin): Corrosif
ALCOOL N-BUTYLIQUE (Lapin): Corrosif

Blessure ou Irritation

Grave des Yeux:

Produit: Aucune information disponible.
Substance(s) spécifiée(s)
mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.
ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible. (Lapin): légèrement irritant(e) (pas classifié conforme à la législation allemande concernant les substances dangereuses)

Primer 4031XB

ALCOOL N-BUTYLIQUE

Aucune information disponible. (Lapin): Irritant pour les yeux.

Sensibilisation

Respiratoire ou Cutanée:

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.

ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible.

ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

Mutagénicité des Cellules Germinales

In vitro

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.

ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible.

ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

In vivo

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.

ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible.

ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.

ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible.

ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.

ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible.

ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.

ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible.

ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

Primer 4031XB

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.
 ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible.
 ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

Organes cibles:

irritation des voies respiratoires

Risque d'Aspiration

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.
 ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible.
 ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

Autres effets: Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

mélange d'isomères du xylène CL50 (Leuciscus idus, 48 h): 86 mg/l (Non applicable)
 CL50 (Pimephales promelas, 96 h): 13,4 mg/l (Aucune information disponible.)
 CL50 (Salmo gairdneri, 96 h): 14 mg/l (Aucune information disponible.)
 ÉTHYLBENZÈNE CL0 (Leuciscus idus, 48 h): 26 mg/l (Aucune information disponible.)
 CL100 (Leuciscus idus, 48 h): 70 mg/l (Aucune information disponible.)
 CL50 (Leuciscus idus, 48 h): 44 mg/l (Aucune information disponible.)
 CL50 (Salmo gairdneri, 96 h): 4,2 mg/l (Aucune information disponible.)
 ALCOOL N-BUTYLIQUE CL0 (Leuciscus idus, 48 h): > 1.000 mg/l (Aucune information disponible.)
 CL50 (Leuciscus idus, 48 h): 1.520 mg/l (Aucune information disponible.)
 CL50 (Pimephales promelas, 96 h): 1.730 mg/l (Aucune information disponible.)

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

mélange d'isomères du xylène CE50 (Daphnia magna, 24 h): 165 mg/l (Aucune information disponible.)
 ÉTHYLBENZÈNE CL0 (Daphnia magna): 137 mg/l (Aucune information disponible.)
 (Daphnia magna): 184 mg/l (Aucune information disponible.)
 CL100 (Daphnia magna): 200 mg/l (Aucune information disponible.)
 ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

Toxicité chronique

Primer 4031XB

Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.

ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible.

ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.

ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible.

ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.

ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible.

ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.

ÉTHYLBENZÈNE Biodégradabilité (28 d, Aucune information disponible.): 68 %

ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

Rapport DBO/DCO

Produit Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.

ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible.

ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.

ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible.

ALCOOL N-BUTYLIQUE Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le Sol: Aucune information disponible.

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

mélange d'isomères du xylène Aucune information disponible.

ÉTHYLBENZÈNE Aucune information disponible.

Primer 4031XB

ALCOOL N-BUTYLIQUE	Aucune information disponible.
12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:	vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.
mélange d'isomères du xylène	Aucune information disponible.
ÉTHYLBENZÈNE	Aucune information disponible.
ALCOOL N-BUTYLIQUE	Aucune information disponible.
12.6 Autres Effets Néfastes:	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Consulter la Section 8 pour des renseignements sur l'équipement de protection individuelle approprié. Ne pas rejeter à l'égout, dans les cours d'eau ou dans les sols. Ce produit est très inflammable. Ne pas découper le récipient vide à la flamme après utilisation. Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible.

Méthodes d'élimination: Peut être incinéré conformément aux réglementations locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR

14.1 Numéro ONU:	UN 1866
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	RÉSINE EN SOLUTION
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	3
Étiquettes:	3
N° de danger (ADR):	30
Code de restriction en tunnel:	(D/E)
14.4 Groupe d'Emballage:	III
14.5 Dangers pour L'environnement:	Non réglementé.
Polluant marin	Non

ADN

14.1 Numéro ONU:	UN 1866
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	RÉSINE EN SOLUTION
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	3
Étiquettes:	3
14.4 Groupe d'Emballage:	III
14.5 Dangers pour L'environnement:	Non réglementé.
Polluant marin	Non

RID

14.1 Numéro ONU:	UN 1866
------------------	---------

Primer 4031XB

14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies	RÉSINE EN SOLUTION
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	3
Étiquettes:	3
14.4 Groupe d'Emballage:	III
14.5 Dangers pour L'environnement: Polluant marin	Non réglementé. Non

IMDG

14.1 Numéro ONU:	UN 1866
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	RESIN SOLUTION
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	3
Étiquettes:	3
N° d'urgence:	F-E, S-E
14.4 Groupe d'Emballage:	III
14.5 Dangers pour L'environnement: Polluant marin:	Non réglementé. Non

IATA

14.1 Numéro ONU:	UN 1866
14.2 Nom de transport complet:	Resin solution
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport:	
Classe:	3
Étiquettes:	3
14.4 Groupe d'Emballage:	III
14.5 Dangers pour L'environnement: Polluant marin:	Non réglementé. Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: avec une odeur forte Protéger de l'humidité. sensible à la chaleur à partir de +25°C Tenir à l'écart des denrées alimentaires.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I, Substances réglementées: aucune

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II, Nouvelles substances: aucune

Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses

Primer 4031XB

modifications: aucune

Règlement (CE) no 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements: aucune

UE. Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (SVHC), REACH:
 aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
ÉTHYLBENZÈNE	100-41-4	10 - 20%

Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.: aucune

Directive 92/85/CEE concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.: aucune

Directive 2012/18/EU (Seveso III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses: aucune

RÈGLEMENT (CE) No 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, ANNEXE II: Polluants:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
mélange d'isomères du xylène	1330-20-7	30 - 40%
ÉTHYLBENZÈNE	100-41-4	10 - 20%

Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
mélange d'isomères du xylène	1330-20-7	30 - 40%
ÉTHYLBENZÈNE	100-41-4	10 - 20%
ALCOOL N-BUTYLIQUE	71-36-3	1,0 - 10%

Réglementations nationales

INRS, Maladies professionnelles, Tableau des maladies professionnelles

classé: A
 4 bis
 84

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

Statut aux inventaires

Australia Inventory of Chemical Substances (AICS):	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Liste des substances existantes UE:	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).

Primer 4031XB

Japan Inventory of Existing & New Chemical Substances (ENCS):	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
China Inventory of Existing Chemical Substances:	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Korea Existing Chemicals Inventory (KECI):	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Canada DSL Inventory:	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Canada NDSL Inventory:	n (liste négative)	Remarques: Aucun(e).
Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS):	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Liste TSCA:	oui (classement positif)	Remarques: Dans l'inventaire TSCA
Taiwan. Taiwan inventory (CSNN):	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
REACH:	Si acheté auprès de Momentive Performance Materials GmbH à Leverkusen, en Allemagne, toutes les substances de ce produit ont été enregistrées par Momentive Performance Materials GmbH ou en amont de notre chaîne d'approvisionnement ou sont exemptées d'enregistrement en vertu du règlement (CE) no 1907/2006 (REACH). Pour les polymères, cela inclut les monomères constitutifs et autres réactifs.	Remarques: Aucun(e).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations de révision: Sans objet.

Principales références de la littérature et sources de données: Aucune information disponible.

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Primer 4031XB

Informations de formation: Aucune information disponible.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Flam. Liq. 3, H226
Skin Corr. 2, H315
Eye Dam. 1, H318
STOT SE 3, H335
STOT RE 2, H373
Asp. Tox. 1, H304

Date de Publication: 21.07.2020

Avis de non-responsabilité:

Avis au lecteur

Sinon, le à moins que spécifié dans la section 1.2, les produits Momentive sont uniquement destinés pour des applications industrielles. Ils ne sont pas destinés à certaines applications médicales, ni pour une implantation de longue durée (> 30 jours) dans le corps humain, injectés ou directement ingérés, ni pour la fabrication de contraceptifs à usage multiple.

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

®, *, et TM indique la marque sous licence ou appartenant à Momentive.